

Chaire « Vivre ensemble » Fondation de Rennes 1

Une Chaire pour aider les entreprises dans leur démarche de RSE

La RSE, responsabilité sociale, sociétale et environnementale des entreprises

La RSE ou responsabilité sociale des entreprises consiste, pour les entreprises, de la TPE à la multinationale, à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités et dans leurs stratégies de management.

La RSE, responsabilité éthique encouragée par le droit

Au départ, la RSE était une démarche volontaire et non contraignante pour les entreprises. Elle était essentiellement éthique. Néanmoins, en vue de la développer, elle fait de plus en plus l'objet de dispositions juridiques. Plusieurs lois ont été adoptées, notamment sur le volet environnemental de la RSE¹. La récente loi « Pour la croissance et la transformation des entreprises » dite PACTE du 22 mai 2019 permet de mieux prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux dans les stratégies managériales de l'entreprise. Elle prévoit que, dorénavant, la « société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité » (art 1833CCivil). Elle indique également que « Les statuts peuvent préciser une raison d'être constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité » (art 1835CCivil). Quant à la Commission Européenne, elle affirme la volonté de l'Union Européenne de promouvoir la RSE considérée comme un « facteur clé de promotion de l'emploi et de la consommation ».

¹ La loi dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 impose aux entreprises de plus de 500 salariés de présenter un bilan social et environnemental.

La RSE, outil de performance des entreprises

L'objectif de cet arsenal juridique est d'inciter les entreprises à prendre des mesures concrètes, notamment en matière de bien-être des salariés. Or, ce bien-être, source de performance du salarié et de son attachement à l'entreprise, contribue *in fine* à une meilleure performance de l'entreprise elle-même. De plus, la politique RSE des entreprises constitue un facteur de confiance des consommateurs.



Le vivre-ensemble en entreprise, élément essentiel de la RSE

La RSE conduit les entreprises à s'intéresser au « vivre ensemble », que ce soit en leur sein ou sur le territoire où elles sont implantées. Les entreprises se veulent plus humaines et citoyennes.

Une Chaire « Vivre ensemble » pour ancrer la RSE dans le quotidien des entreprises

Développer le vivre ensemble exige de s'atteler aux problématiques nouvelles rencontrées par les entreprises. Comment appréhender les attentes des salariés en matière de vivre-ensemble ? Face à la diversité croissante au sein des entreprises (différence d'origines culturelles, de niveaux d'étude, de générations...), comment responsabiliser les équipes sur le « vivre ensemble » ? Dans un contexte de tension sur le marché du travail, comment diversifier les recrutements pour mieux « coller » à la population du territoire et comment fidéliser les salariés ? Face au numérique

qui imprègne tous les secteurs de l'entreprise, comment en faire un outil de dialogue social ou comment éviter qu'il devienne une source d'exclusion notamment à l'égard de la population non négligeable de salariés concernés par l'illettrisme ?

C'est pour apporter des réponses à ces différentes questions qu'une Chaire « vivre ensemble » a été créée dans le cadre de la Fondation de Rennes 1. Les thématiques abordées sont variées : l'acceptation et la gestion des différences, la lutte contre l'illettrisme, l'aide à l'emploi des populations vulnérables du territoire, la gestion du fait religieux ou la mise en relation des entreprises confrontées à des difficultés de recrutement avec des populations en recherche d'emploi...

Sur ces thèmes, grâce à des entreprises et collectivités qui croient à ce projet, la Chaire a entrepris des actions telles que des études de terrain auprès de salariés ou managers, des rencontres entre chercheurs spécialisés et entreprises présentant leurs expériences novatrices...

Pour mieux appréhender cette RSE qui constitue sans nul doute aujourd'hui un outil de bonne gestion des entreprises et pour vous aider à l'ancrer dans le quotidien de votre entreprise, n'hésitez pas à consulter le site de la Chaire « Vivre ensemble ». Vous y trouverez les manifestations à venir, les power-points des rencontres passées, les enquêtes en cours puis les résultats de celles-ci.

Pour nous joindre

Titulaire de la Chaire :
Mme. Brigitte Feuillet-Liger

Contact :
helene.fayet@univ-rennes1.fr

Retrouvez-nous sur internet :
Sur le site de la Chaire
<https://chaire-vivre-ensemble.univ-rennes1.fr/>

Sur le site de la Fondation Rennes 1
<https://fondation.univ-rennes1.fr/chaire-vivre-ensemble-fondation-rennes-1>

Sur les réseaux sociaux
 <https://www.linkedin.com/company/chaire-vivre-ensemble-fondation-rennes-1>

Partenaires de la Chaire



Faculté de droit

